

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 4 mai 2009, à 20 heures, à la mairie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

Sont présents Messieurs les conseillers :

Jacques Bourduas, district 1
Gilbert Thomassin, district 4
Raphaël Brassard, district 6

Sont absents Messieurs les conseillers :

Antonio Fortier, district 2
Harmel L'Écuyer, district 5

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussières.

Un avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal par le directeur-général et secrétaire trésorier, en date du 1^{er} mai 2009, entre 13 h et 16 h.

148-09 Ouverture de la séance extraordinaire

À 20 heures, Monsieur le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

149-09 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion – règlement décrétant des travaux de rénovation de l'église, de l'aménagement du parc Richelieu et de construction de parcs de quartier
4. Avis de motion – règlement modifiant le règlement n° 559-08 déléguant le pouvoir d'autoriser les dépenses et de signer des contrats
5. Octroi de mandat à *Tecsult inc.* – demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
6. Appui de la Municipalité pour la mise en candidature de l'organisme *La Résidence le Trèfle d'Or* et de son président, Monsieur Pierre Thomassin, pour le Mérite Municipal 2009 dans le cadre du projet de la résidence pour aînés Le Trèfle d'Or
7. **Période de questions**
8. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers

150-09 Avis de motion - règlement décrétant des travaux de rénovation de l'église, de l'aménagement du parc Richelieu et de construction de parcs de quartier

M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD donne avis par la présente que sera présenté à une séance ultérieure un règlement décrétant des travaux de rénovation de l'église, de l'aménagement du parc Richelieu et de construction de parcs de quartier.

151-09 Avis de motion - règlement modifiant le règlement n° 559-08 déléguant le pouvoir d'autoriser les dépenses et de signer des contrats

M. LE CONSEILLER JACQUES BOURDUAS donne avis par la présente que sera présenté à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement n° 559-08 déléguant le pouvoir d'autoriser les dépenses et de signer des contrats.

152-09 Octroi de mandat à *Tecsult inc.* - demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN ET RÉSOLU :

DE mandater la firme d'ingénieurs *Tecsult inc.*, par l'intermédiaire de ses ingénieurs désignés, à soumettre la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, pour le projet d'aménagement d'un puits (SBL-4) à Sainte-Brigitte-de-Laval;

QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval confirme l'engagement de transmettre au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par l'ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

153-09 Appui de la Municipalité pour la mise en candidature de l'organisme *La Résidence le Trèfle d'Or* et de son président, Monsieur Pierre Thomassin, pour le Mérite Municipal 2009 dans le cadre du projet de la résidence pour aînés *Le Trèfle d'Or*

CONSIDÉRANT le concours « Mérite municipal 2009 » du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que les travaux de construction de la résidence Le Trèfle d'Or sont commencés;

CONSIDÉRANT la grande implication et le dévouement de l'organisme *La Résidence Le Trèfle d'Or* dans ce projet.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval appui la mise en candidature de l'organisme *La Résidence Le Trèfle d'Or* et de son président, Monsieur Pierre Thomassin pour le Prix « Citoyen » et « Organisme municipal » dans le cadre du « Mérite Municipal

2009 » du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire pour le projet de la résidence pour les aînés, Le Trèfle d'Or.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

154-09 **Période de questions**

Aucun citoyen n'était présent à cette séance extraordinaire.

155-09 **Levée de la séance extraordinaire**

IL EST PROPOSÉ, À 20 h 10, PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD ET RÉSOLU :

DE lever la séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.

PIERRE VALLÉE
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier